

POUR UNE BONNE ENTENTE ENTRE NOUS...

- Pour participer aux activités proposées par l'atelier une **adhésion annuelle** est à payer à l'inscription à l'Association Atelier Martenot Art Studio 8. L'adhésion reste acquise à l'association en cas de désistement.
- Les **cours de pédagogie Martenot sont prépayés par série de 10** (correspondant environ à un trimestre*) ou au prorata des cours restants à la fin de l'année scolaire à l'unité. Le paiement se fait lors du premier cours de chaque nouvelle série. **Les cours Martenot se déroulent à l'atelier au 8 rue de la Division Leclerc par groupe de 4 personnes maximum selon le planning de l'année.** Sont comptabilisés les cours donnés par le professeur au groupe et non votre présence ou absence. Les cours manqués ne sont pas remboursés, mais rattrapables dans la mesure des places et horaires disponibles. Il est important de signaler tout retard ou absence afin de ne pas retarder les autres participants et de vous trouver un horaire pour la récupération. Si le professeur ne peut pas assurer un cours prévu, il ne sera pas comptabilisé et sera reporté.
- Les **ateliers libres sont prépayés pour un trimestre***, aux dates définies et au choix de l'élève, soit tous les 15 jours, soit une fois par mois. L'atelier libre est maintenu à partir de 5 personnes inscrites. Pour question de l'organisation, l'inscription aux dates choisies est définitive, aucun remboursement ou report de date n'est possible. **Les ateliers libres auront lieu le dimanche (voir les dates dans le calendrier) du 13h à 18h à la Maison des Associations de Clamart, 13, rue de Bièvres.**
- **Il n'y a pas de cours durant les vacances scolaires et pendant les jours fériés** sauf si l'ensemble des élèves peut être présent en cours lors de ces journées. Un calendrier est consultable sur le site www.artstudio8.fr pour éviter tout quiproquo.
- **L'ensemble des fournitures est fourni pour les cours de la pédagogie Martenot et pour les stages.** Une participation forfaitaire à ces frais vous sera demandée au début de chaque nouvelle série de cours ou lors de l'inscription au stage. **Par contre, pour les ateliers libres il faut prévoir son propre matériel** (papier, toile, crayons, pinceaux, brosses, couleurs, etc...).
- **Un règlement de 30 € vous sera demandé lors de la première inscription aux cours Martenot.** Il couvrira votre premier cours d'essai et sera déduit de votre paiement si vous décidez de continuer. En cas de désistement avant le début des cours cette somme sera acquise.
- **FRAIS PEDAGOGIQUES**

Adhésion annuelle à l'association	5 €	A régler à l'inscription à l'ordre de l'Association Atelier Martenot Art Studio 8
Cours Martenot de 2h00	22,50 le cours	A régler au professeur par série de 10 cours, soit 225 € (possibilité de mensualisation par 3 chèques de 75€), ou au prorata des cours restants
Fournitures pour les cours Martenot	2 € pour un cours	A régler au professeur 20 € pour 10 cours ou au prorata
Ateliers libres de 5 heures pour les élèves inscrits aux cours Martenot	20 € l'atelier	A régler au professeur pour un trimestre*
Ateliers libres de 5 heures pour les personnes participant uniquement aux ateliers	30 € l'atelier	A régler au professeur pour un trimestre*

* les cours/ateliers se déroulent sur 3 trimestres : mi-septembre - décembre, janvier - mars, avril - juin.